

industries canadiennes en ce qui concerne les biens qui pourront être l'objet de demandes futures par les services militaires américains. Les coûts associés à ces développements seraient répartis entre les deux gouvernements.

Le rôle que le gouvernement canadien a attribué et attribue à ces programmes de développement est clair:

"Sans programmes de développement, le rôle futur de l'industrie canadienne de défense serait confiné à la production de pièces relativement simples de conception étrangère, et par conséquent notre capacité à contribuer au renforcement de la défense du Nord de l'Amérique serait affaiblie sérieusement." (7)

Il est à noter que plus de 50% de l'industrie de défense canadienne serait contrôlée par l'industrie américaine⁽⁸⁾. Les champs de spécialisation de l'industrie canadienne se situent principalement dans les domaines des transports, des communications et de la navigation. Les ventes canadiennes les plus significatives à l'étranger se retrouvent généralement dans les sous-systèmes et les composantes.

Bien que le programme de partage de la production de défense donne la possibilité aux entreprises canadiennes de présenter des soumissions pour les achats américains de défense, il existe des biens (nourriture, vêtement, textile, alliages, navires) et des situations (petites entreprises, chômage, balance des paiements, etc.) qui donnent lieu soit à des restrictions soit à des interdictions.⁽⁹⁾

1.1.2. L'aspect institutionnel de l'organisation de la production de défense

Cette section⁽¹⁰⁾ présente, sous forme de trois organigrammes, la structure hiérarchique du ministère de la Défense nationale (MDN) (figures 1.1 et 1.2) et l'aspect interministériel canadien de l'organisation de la production de défense (figure 1.3).

Comme l'indique la figure 1.1, le ministère de la Défense nationale est immédiatement assisté dans ses fonctions d'un sous-ministre